

opinion, la seule façon de procurer suffisamment d'habitations dans notre pays c'est d'élaborer des mesures visant à réaliser cet objectif et non point des mesures «attrape-nigauds» simplement pour pallier le chômage. C'est un domaine dans lequel, selon moi, le gouvernement devrait intervenir et préparer des plans, plutôt que de se livrer à des astuces ridicules qui ne serviront pas à faire construire une seule maison ou à fournir des emplois supplémentaires sur une base annuelle.

J'ai ici le bulletin d'une association que le ministre connaît bien, j'en suis sûr, l'Association des logements de Vancouver. Là aussi, on peut lire certaines critiques assez acerbes. Le bulletin est daté du 1<sup>er</sup> mars 1964, et voici en particulier ce qu'il dit:

Le Service du logement de Vancouver a présentement les demandes de 450 familles, y compris de nombreux foyers dispersés et 600 vieillards. Bon nombre de ces gens sont très mal logés.

Sous le titre «Trop de cuisinières gâtent la sauce», le bulletin ajoute:

Dans une conférence prononcée en janvier devant le conseil de planification sociale de la région métropolitaine de Toronto, M. Harold Clark, membre du Service de logement du Grand Toronto, a demandé avec vigueur que l'on simplifie l'administration des logements publics. Après avoir déclaré carrément que «de nos jours, l'ineptie du gouvernement dans le domaine du logement public crée beaucoup de frustration et de confusion», M. Clark a ajouté que cinq organismes locaux distincts et quatre paliers du gouvernement sont responsables de la construction ou de l'administration des logements publics dans la région de Toronto et qu'avant d'entreprendre la réalisation d'un programme de logement, il faut faire 56 démarches différentes, certaines auprès de nombreuses agences. Il en résulte que la SCHL et le gouvernement provincial, travaillant en collaboration et unissant leurs vastes ressources de main-d'œuvre et d'argent, ont construit, depuis 1958, et remis au Service du logement, 352 unités familiales, soit 7 p. 100 de l'objectif de 5,000 unités que s'était fixé la région métropolitaine de Toronto en 1958.

Peut-être le ministre pourrait-il nous donner les chiffres les plus récents sur le progrès réalisé dans le domaine du logement public pour nous permettre de comparer la situation de 1960, à la date du rapport, avec celle de 1963.

Avant de terminer, j'aimerais dire un mot au sujet du logement des indigènes. Comme je l'ai dit, la construction de nouveaux domiciles a baissé de 25 p. 100 et les mises en chantier ont baissé de 26 p. 100. J'ai dit des logements des indigènes qu'ils étaient la honte nationale du Canada. Le ministre fait signe que non. Je cite des chiffres du BFS que je vois à la page 2 du bulletin quotidien du 29 septembre 1964.

**M. le président:** A l'ordre! Il me faudrait peut-être interrompre l'honorable député en ce moment stratégique pour lui rappeler que son temps est écoulé, à moins que le comité

ne lui permette de continuer. Le comité y consent-il?

**Des voix:** D'accord!

**M. Nielsen:** Deux minutes me suffiront pour faire valoir mon opinion auprès du ministre quant à l'habitation chez les indigènes. Comme je l'ai dit, c'est une honte nationale, et il est temps que le gouvernement s'attaque carrément au problème. Il doit se lancer sans tarder dans un vaste programme d'habitation à l'endroit des indigènes établis dans les réserves. Là, le ministre n'est certes pas sans le savoir, les conditions sont scandaleuses au point de pouvoir engendrer un désastre social permanent. Le ministre est probablement bien au courant des conditions lamentables dans lesquelles vivent la plupart des Indiens du Sud. Mais, si elles sont lamentables dans le Sud, dans le Nord elles sont absolument abominables. Oui, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le Nord des provinces, elles sont ni plus ni moins qu'abominables. On y trouve des gens qui vivent sous la tente toute l'année; d'autres, dans de misérables cabanes de terre.

Je crois que ces conditions outragent la conscience de tous les Canadiens. Le gouvernement s'ingénie à trouver des moyens lui permettant de repasser ses responsabilités à des autorités provinciales qui, la plupart du temps, ne veulent pas les accepter. Je désirerais que le ministre nous dise pourquoi le gouvernement n'adopte pas une attitude franche et ne s'attaque pas aux graves problèmes que posent les conditions d'habitations des indigènes de ce pays, plutôt que tenter de les refiler aux provinces. Le ministre sait que je fais allusion au plan concernant les Esquimaux de l'Ungava et à quelques autres plans qui touchent la population indigène de ce pays et avec lesquels le gouvernement tergiverse.

Ces conditions sont honteuses. Comme je l'ai dit, elles devraient inspirer des remords à tous les Canadiens. Il n'existe aucune raison qui puisse empêcher le ministre, porteparole auprès du Parlement, de la Société centrale d'hypothèques et de logement, de coordonner un plan, avec le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et ses autres collègues du cabinet, permettant d'élaborer un programme qui fera disparaître à jamais ces conditions d'habitation incroyables. Elles engendrent, comme je l'ai dit, un état social désastreux et permanent pour notre population indigène.

**M. Winch:** Monsieur le président, par suite de toutes les questions qu'on a posées au ministre à l'appel de l'ordre du jour depuis des semaines, sinon des mois, j'espère que celui-ci et ses fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement sont